



Réf : N° 34 /CFDT-MAE

Paris, le 6 juillet 2017

Objet : Cotisations sociales des agents de recrutement local au sein des réseaux diplomatique, consulaire et culturel.

Monsieur le Secrétaire général,

Le syndicat CFDT-MAE appelle votre attention sur les cotisations sociales de retraite assises sur les rémunérations des agents de recrutement local au sein de nos réseaux diplomatique, consulaire et culturel. Il revient régulièrement à notre syndicat, qui d'ailleurs le constate dans les procès-verbaux des comités techniques de proximité à l'étranger (CTPE), qu'un certain nombre d'agents recrutés locaux du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, à l'approche de leur retraite, sont informés qu'une partie de leurs cotisations sociales de retraite n'a pas été versée par leur employeur ou qu'elle a été sous-déclarée.

Dans ce dernier cas, les cotisations sociales ont été calculées et payées sur une partie seulement du parcours professionnel des agents ou de leur rémunération.

En conséquence, des collègues recrutés locaux qui ont déjà pris leur retraite, ou qui vont le faire prochainement, perçoivent ou percevront des sommes bien inférieures à celles qui leur sont ou leur seront dues.

Le Département n'a, jusqu'à ce jour, pas pris conscience de l'ampleur du problème et il ne régularise ces situations qu'au cas par cas et sur signalement ponctuel de certains postes. Il n'est pas acceptable que persistent des situations irrégulières et socialement dommageables, qui trouvent leur source dans un comportement fautif de l'administration.

Dans ce cadre, la CFDT-MAE demande que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères recense, sans délai et dans l'ensemble des réseaux, les postes et instituts qui ne se sont pas ou qui ne se sont qu'incomplètement acquittés de leurs obligations en matière de cotisations sociales de retraite.

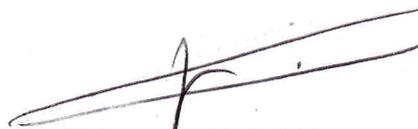
La CFDT-MAE apprécierait que des instructions soient rapidement données aux postes et instituts défaillants, afin de procéder aux régularisations nécessaires.

Monsieur Christian MASSET
Secrétaire général du Ministère
de l'Europe et des Affaires étrangères

Copie : Cabinet du Ministre, DGA, DGM, DRH, RH1D, RH3/A

La CFDT-MAE vous remercie de la tenir informée des suites qui seront réservées à la présente lettre et, par avance, de l'attention que vous porterez à ce dossier.

Elle vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de son plus profond respect.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'T' and 'F' followed by a horizontal line.

Thierry FRANQUIN
Secrétaire général